

The logo for Qenergy, featuring the word "Qenergy" in a bold, green, sans-serif font. The letter "Q" is stylized with a white dot. The background of the entire slide is a photograph of three wind turbines on a forested hill at sunset, with the sun low on the horizon and mountains in the distance.

**Qenergy**

**Comité de projet**

*Projet éolien « Plaine de Feuilloy »*

*Présentation du 28 mai 2024*

# Sommaire

- **Présentation de la société Q ENERGY**
  - Présentation de l'équipe projet et ses partenaires
  - Présentation de la société
- **Le projet « Plaine de Feuilloy »**
  - Justification du choix du site et documents d'urbanisme applicables
  - Objectifs, caractéristiques et enjeux
- **Impacts potentiels significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire**
  - Expertise naturaliste
  - Expertise paysagère
  - Expertise acoustique
- **Equipements créés ou aménagés en vue de sa desserte**
  - Accès
- **Options de localisation envisagées**
  - Sélection des variantes
- **Simulations visuelles**
  - Esquisses





# Présentation de la société Q ENERGY



# Présentation de l'équipe projet et ses partenaires

# Vos interlocuteurs

## L'équipe projet

<p><b>Alice FOURNIER</b> <i>Responsable Régionale</i></p>	<p><b>Maxence BERTIN</b> <i>Chef de Projets</i></p>
<p>Laëtitia MARTINELLI <i>Chargée d'Affaires Environnement</i></p>	<p><b>Clémence MUZETTE</b> <i>Chargée d'Affaires Territoriales</i></p>
<p>Marine CUNIERE <i>Assistante Projets</i></p>	<p><b>Cécile CAMELIN</b> <i>Ingénieure Bureau d'Études</i></p>
<p>Bruno BOULONNE <i>Géomaticien</i></p>	<p>Jonathan GRANDJEAN <i>Coordinateur ingénierie</i></p>



**Développeur éolien :**  
Réalisation de l'étude anémométrique, l'étude acoustique, et des photomontages



**Bureau d'études en environnement et paysage :**  
Réalisation de l'expertise écologique



**Bureau d'études en environnement et paysage :**  
Réalisation de l'expertise paysagère



# Présentation de la société

# Nos implantations en France



**25 ans**  
d'expérience



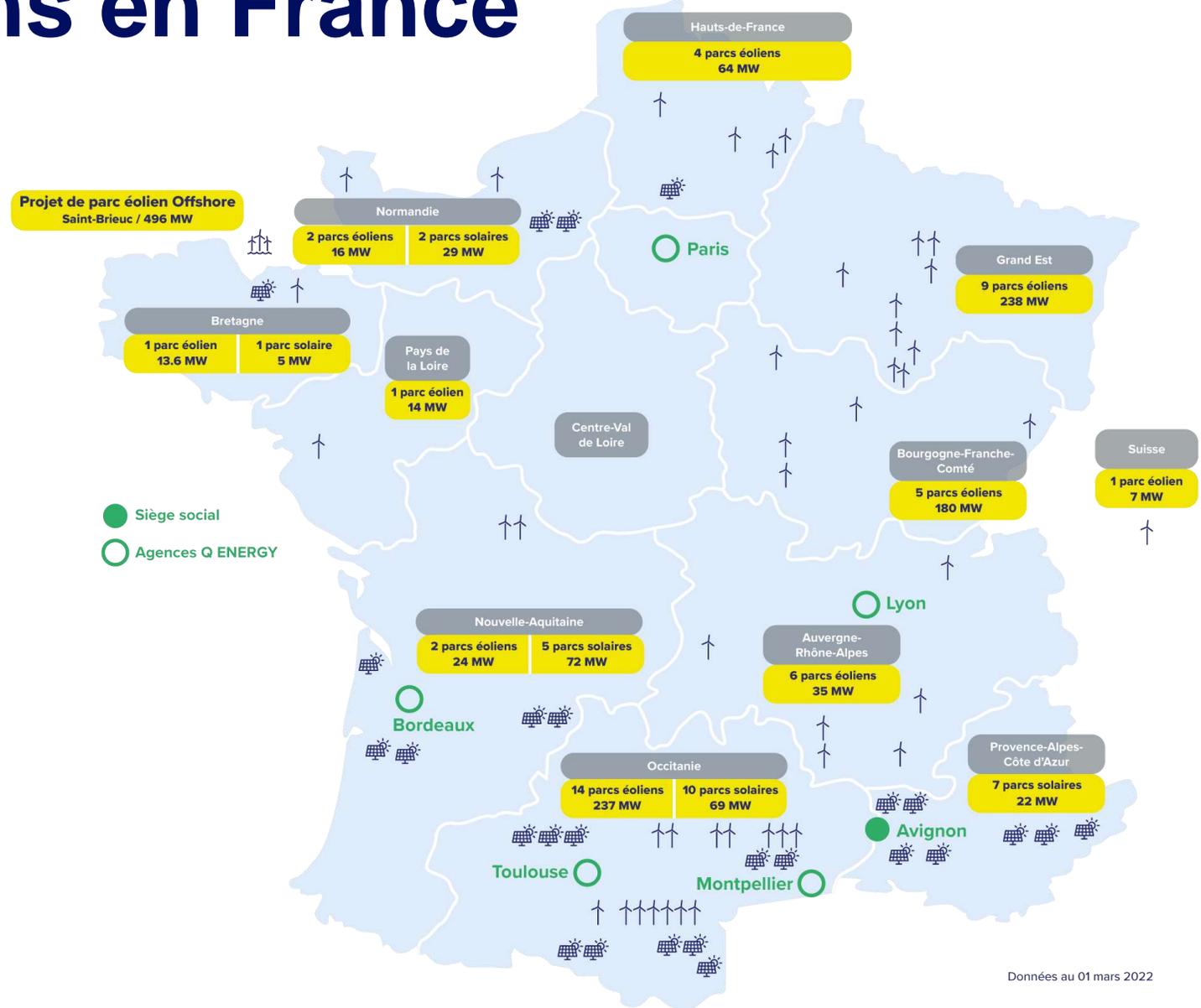
**+ de 240**  
collaborateurs



**5,6 GW** de projets  
en développement



**1,9 GW** de projets  
développés et/ou  
construits



Données au 01 mars 2022

# Q ENERGY France, un acteur global et un partenaire local

## Un partenaire local au service des territoires :

- Nous adoptons une approche de territoire durable dans la réalisation de nos projets, à travers:
- Une information régulière et transparente
- Un accompagnement personnalisé
- Une insertion du projet dans son environnement humain et social



# Projets éoliens de Q ENERGY France en Normandie



- Projets en développement
- Projets autorisés
- Projets construits
- Projets solaires

## Objectifs nationaux

- Puissance installée (Décembre 2023) : 21,8 GW
- Objectifs PPE (2028) : 33,2 à 34,7 GW
- Rythme annuel d'installation (2023) : 1,2 GW/an
- Rythme pour atteindre l'objectif : 2,8 GW/an

Source : RTE / Etude FEE

## Normandie

- Objectifs SRADDET (2030) : 1 300 MW
- Puissance installée (Juin 2023) : 1 032 MW
- Reste à développer 2023 : 268 MW
- Création du « Campus Normandie Eolien » en 2020, à Fécamp (Lycée Descartes-Maupassant)



**Le projet « Plaine de Feuilloz »**



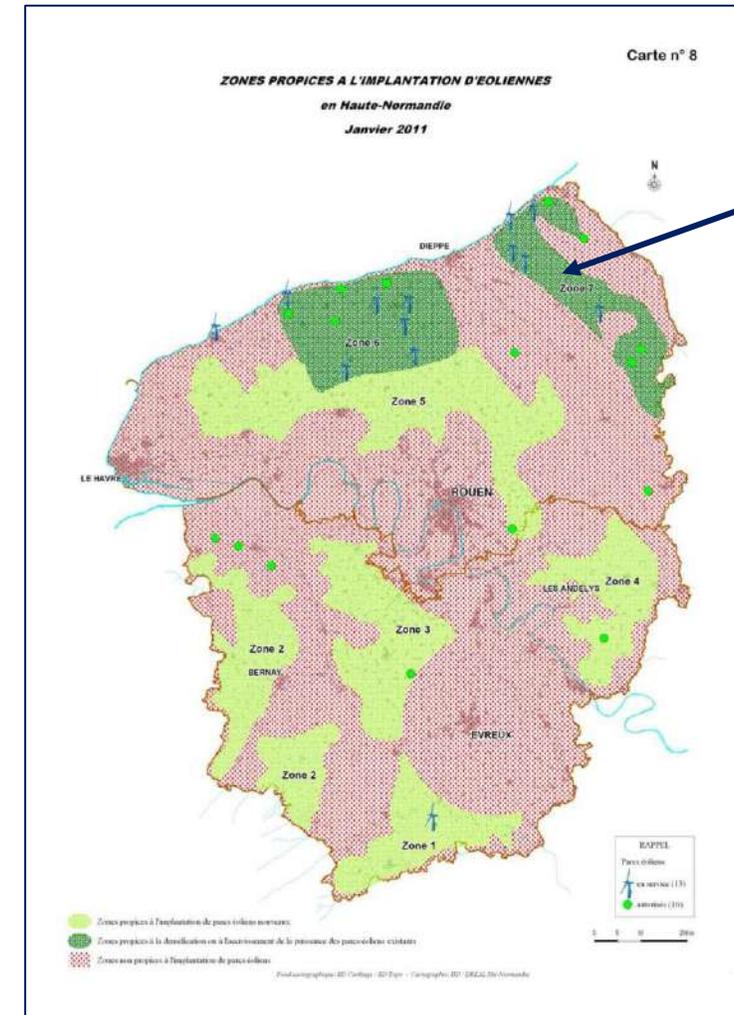
**Justification du choix du site**  
**Documents d'urbanisme applicables**

# Ex-Schéma Régional Eolien (SRE)

Bien que le SRE n'ait plus de caractère opposable en tant que document de planification, on peut considérer que les travaux, données et études objectifs qu'il comportait restent valables et pertinents sur le fond. Ceux-ci permettent en effet d'apporter un éclairage sur la pertinence du choix de développer un projet éolien sur ce secteur.

Le SRE de Haute-Normandie établi en juillet 2011 confirme le potentiel de développement éolien sur la commune d'Avesnes-en-Val (cf. Annexe II du SRE Haute-Normandie, p.42/45).

**Ces communes sont situées au sein de la Zone 7 classée comme « zone propice à la densification ou à l'augmentation de la puissance des parcs existants » (cf. Carte 8 du SRE, p.25/45 – reprise ci-contre).**



# Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET)

En 2019, ces SRCAE et les objectifs associés ont été évalués pour être intégrés dans les nouveaux documents de planification à l'échelle régionale, et notamment dans le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET). La Normandie a lancé l'élaboration du sien qui a été adopté par la Région en 2019 et approuvé par le Préfet de la Région Normandie le 2 juillet 2020.

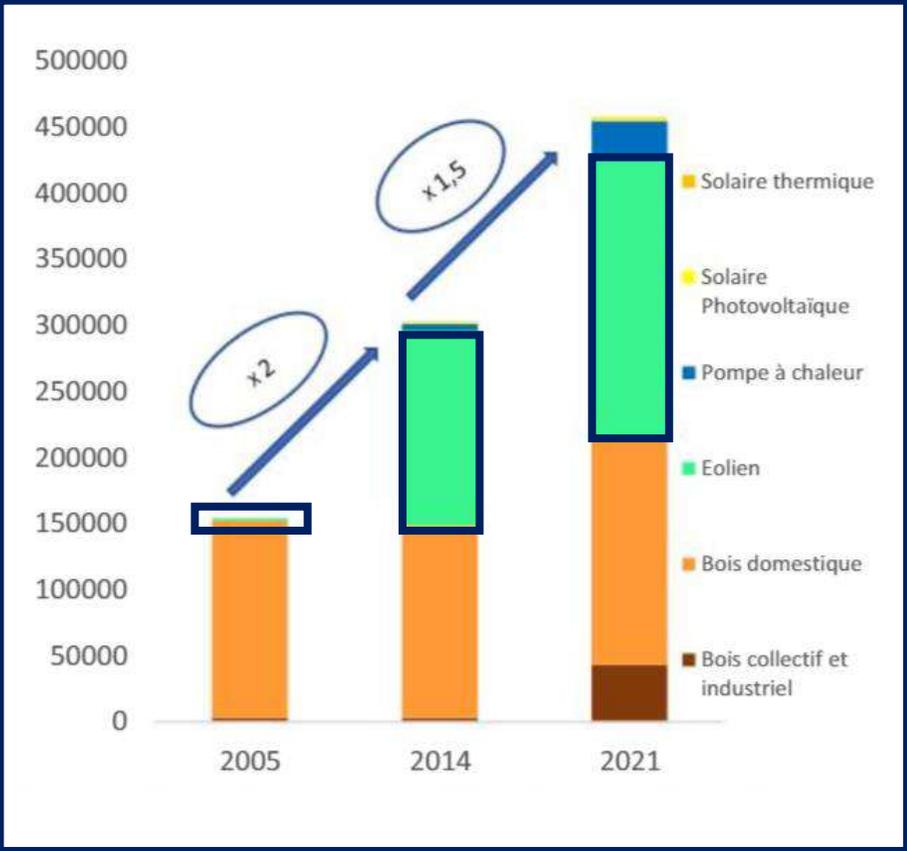
**Les trois objectifs suivants** concourent au développement de l'éolien en région Normandie :

- **Objectif n°23** « Concevoir les réseaux d'énergie dans leur intégration nationale et internationale » avec comme sous-objectif de favoriser la montée en puissance d'énergie renouvelable (cf. p. 145/391 du Rapport) ;
- **Objectif n°52** « Augmenter la part des énergies renouvelables dans les consommations énergétiques de la Normandie » (cf. p. 255/391 du Rapport) ;
- **Objectif n°70** « Produire et stocker de l'énergie à partir de sources renouvelables et développer des réseaux adaptés » avec comme sous-objectif d'installer entre 1 100 et 1 325 MW supplémentaires en éolien terrestre d'ici 2030 (cf. p. 343/391 du Rapport). Cet objectif signifie d'augmenter dans la décennie à venir de 125 à 150 % la puissance installée au 31/03/2021.

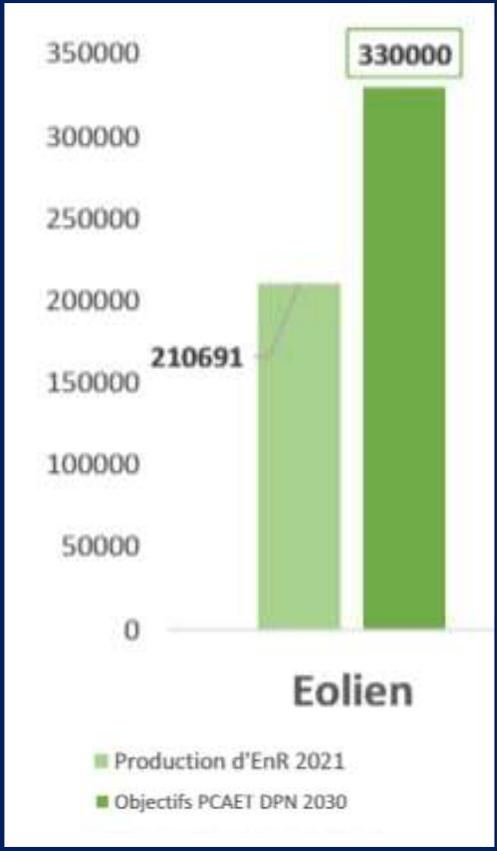
# Le PCAET intercommunautaire Dieppe Pays Normand



Evolution de la production d'ENR à l'échelle du PETR



Production éolienne et objectifs à horizon 2030

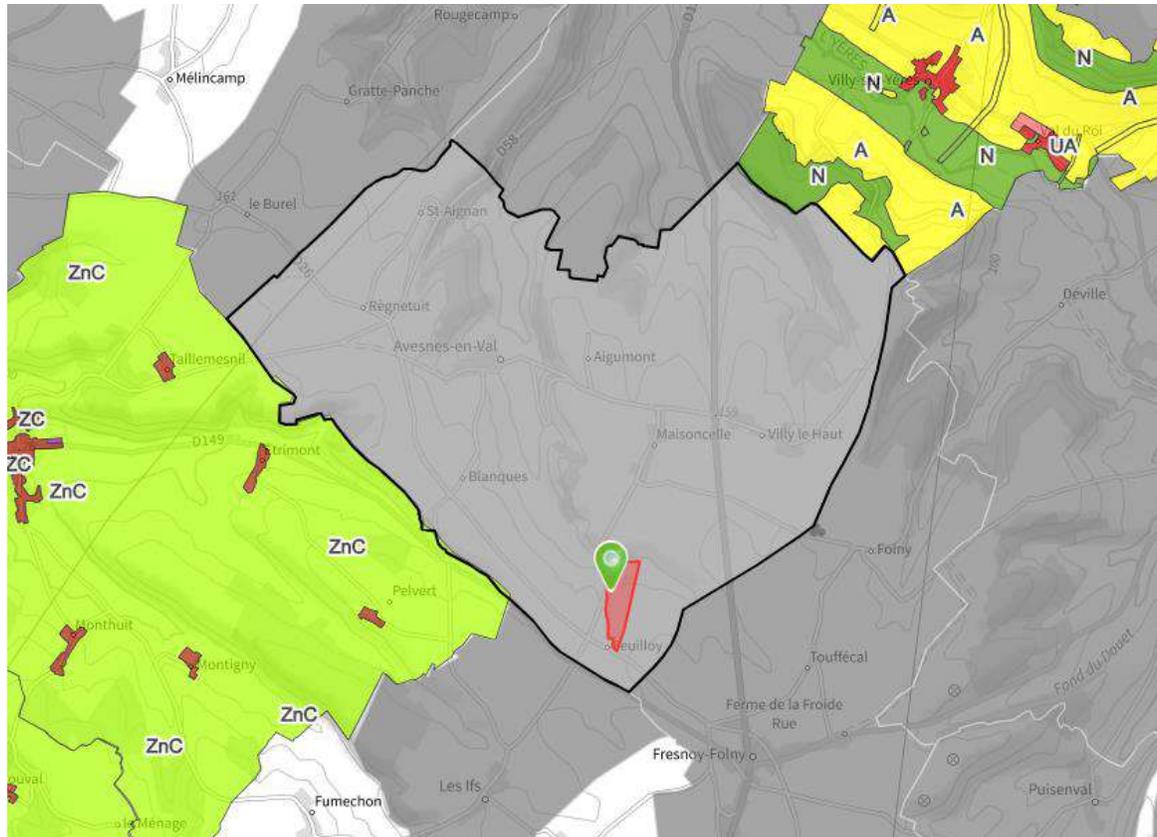


Le bilan à mi-parcours du PCAET pour le **PETR Dieppe Pays Normand** (CC Falaises du Talou, CC Terroir de Caux, CC Dieppe-Maritime) a été élaboré en 2023 soit trois ans après son approbation en 2020.

Il dresse un état des lieux encourageant vis-à-vis de l'évolution de la production de nature éolienne à l'échelle du PETR, puisque 64% de l'objectif fixé pour 2030, à savoir une **production éolienne de 330 000 MWh**, était déjà atteint en 2021.

**Le développement du projet Plaine de Feuilloy s'inscrit dans l'atteinte des objectifs du PCAET PETR Dieppe Pays Normand.**

# Document d'urbanisme en vigueur



■ Règlement national d'urbanisme

La commune d'Avesnes-en-Val est couverte par le Règlement National d'Urbanisme.

Un passage en CDPENAF sera donc nécessaire.

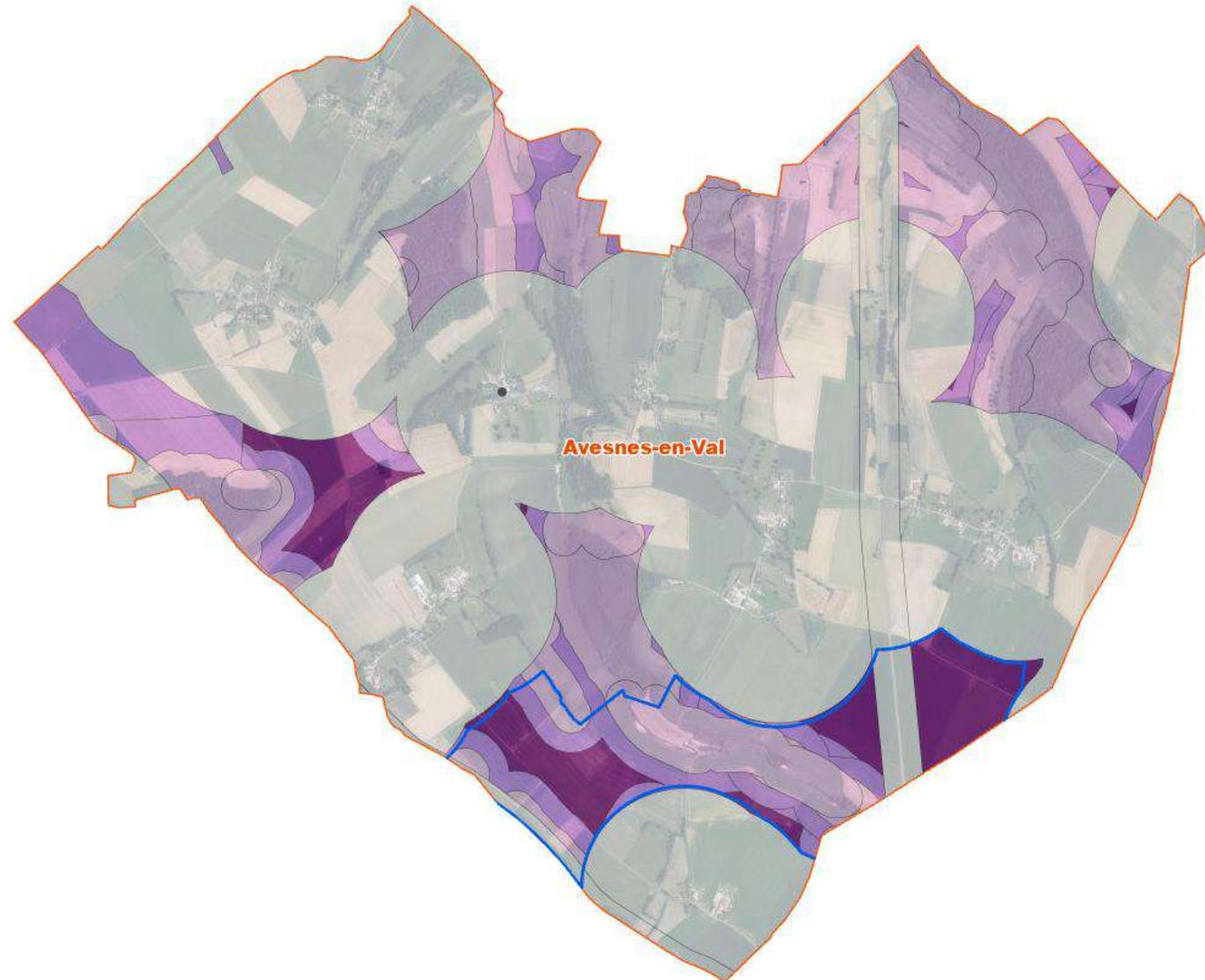
# La zone d'étude identifiée

Afin d'accompagner les collectivités locales dans leur démarche et l'identification de leur potentiel EnR, l'Etat a mis à disposition **un portail cartographique** avec l'aide du CEREMA (<https://geoservices.ign.fr/portail-cartographique-enr>), ainsi qu'un **espace d'entraide** ([https://www.expertises-territoires.fr/jcms/pl1\\_141479/fr/portail-cartographique-des-energies-renouvelables](https://www.expertises-territoires.fr/jcms/pl1_141479/fr/portail-cartographique-des-energies-renouvelables)).

**L'outil cartographique** définit les zones favorables à l'éolien selon 3 niveaux d'enjeux. Les zones les plus foncées **sont les plus favorables et celles comportant le moins d'enjeux.**



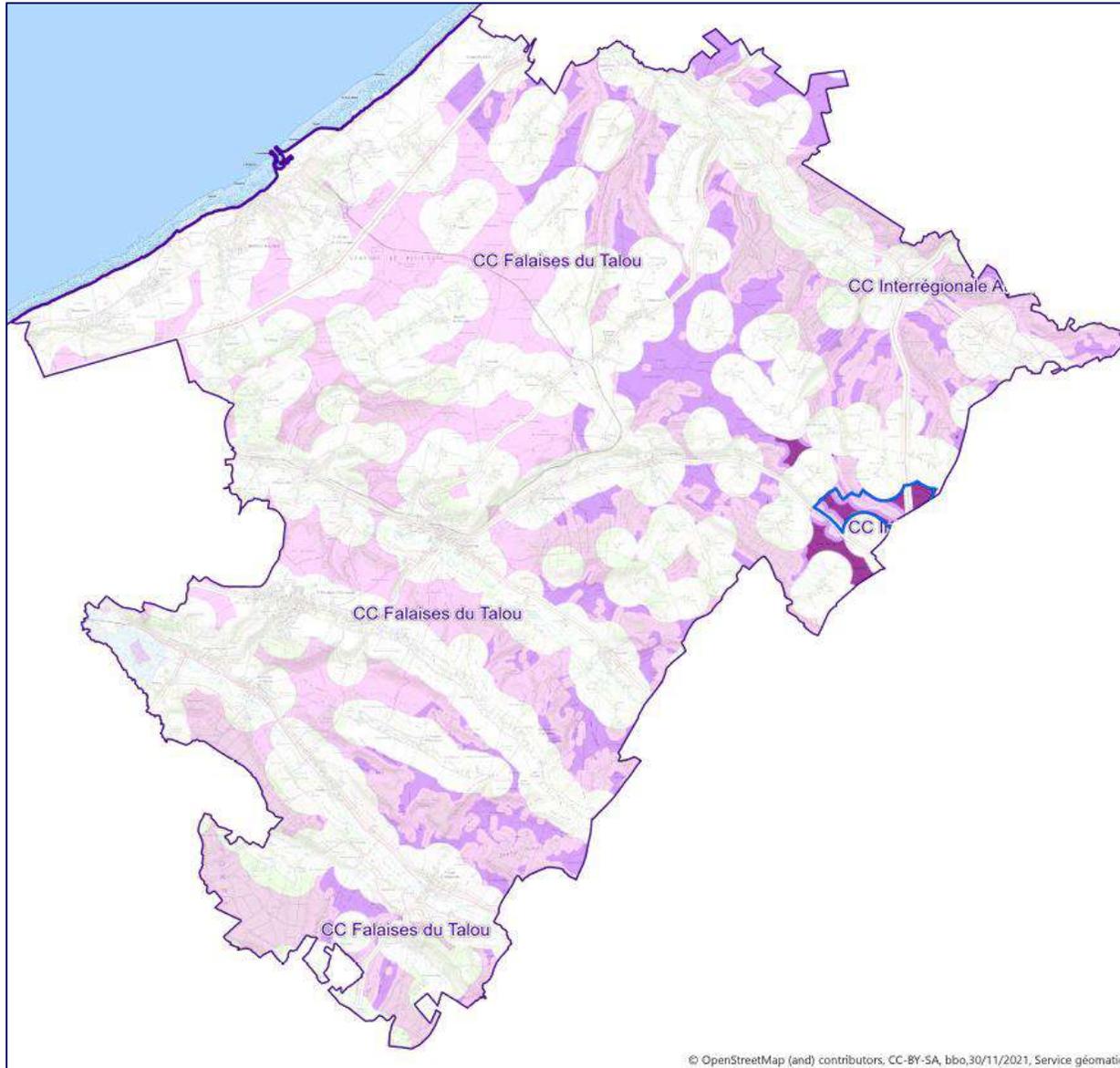
# La zone d'étude à l'échelle de la commune



## Potentiel éolien réglementaire

- zones rédhitoires
- zones non potentiellement favorables (forts enjeux)
- zones potentiellement favorables (sous réserve de prise en compte des enjeux)
- zones potentiellement favorables (sous réserve de prise en compte des enjeux locaux)
- zone d'étude du projet

# La zone d'étude à l'échelle intercommunale



## Potentiel éolien réglementaire

- zones réhabilitaires
- zones non potentiellement favorables (forts enjeux)
- zones potentiellement favorables (sous réserve de prise en compte des enjeux)
- zones potentiellement favorables (sous réserve de prise en compte des enjeux locaux)
- zone d'étude du projet